



## Documents à soumettre lors d'une demande de subvention de construction

### Phase 3 : projet

x	remarques:
<input type="checkbox"/> <b>annonce de projet</b> par l'office cantonal de liaison ; approbation du projet et confirmation que les principales données et le concept liés au projet de construction n'ont pas été modifiés par rapport à la phase précédente (phase 2)	
<input type="checkbox"/> <b>approbation du crédit de construction</b> par l'organe financier compétent	
<input type="checkbox"/> <b>descriptif</b> détaillé du projet de construction	
<input type="checkbox"/> <b>programme des locaux</b> , en format Excel (dans la mesure où il diffère du programme soumis lors de la phase précédente, soit la phase 2)	
<input type="checkbox"/> <b>plans d'exécution</b>  situation plans <ul style="list-style-type: none"><li>- éch. 1:200, évtl. 1:100</li><li>- indication des surfaces des locaux et de leur affectation</li><li>- en cas de transformation: marquage en couleur de ce qui est "nouveau", "existant", "dé-moli"</li></ul> coupes façades	
<input type="checkbox"/> <b>calcul du volume et des surfaces</b> selon les normes SIA 116 ou 416	
<input type="checkbox"/> <b>surface du terrain</b> (uniquement en cas d'acquisition)	
<input type="checkbox"/> <b>devis</b> CFC à 3 chiffres ou CFE à 2 chiffres (+/-10%), avec indication de l'indice des coûts	
<input type="checkbox"/> en cas d' <b>acquisition</b> d'un bien immobilier (uniquement pour les établissements d'éducation) : contrat de vente ou attestation certifiant le changement d'affectation	
<input type="checkbox"/> en cas de <b>location</b> d'un bien immobilier (uniquement pour les établissements d'éducation) : contrat de location ( bail de 10 ans au moins)	

Les documents requis doivent être soumis à l'OFJ par l'intermédiaire de l'office cantonal de liaison. Veuillez contrôler que vous nous avez déjà soumis toute la documentation requise pour la phase précédente.

En cas de questions, veuillez contacter :

Office fédéral de la justice OFJ

Unité Exécution des peines et mesures, domaine subventions de construction

<https://www.bj.admin.ch/bj/de/home/sicherheit/smv.html>